



# Comité Social Territorial de la DEVE

## Réuni en Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (FS-SSCT) le 17/10/2024

Monsieur le Maire, Madame la Directrice, Mesdames et Messieurs,

La **CFTC** tenait tout d'abord à remercier Madame Roxane GARNIER pour les relations de confiance établies entre le BRS de la DEVE et les organisations syndicales représentées dans la direction. Nous espérons pouvoir compter sur la poursuite d'un dialogue constructif dans ses nouvelles fonctions à Paris-Musées

Nous saluons également le travail de la médecine préventive qui, cette année encore, met à notre disposition la compilation des problématiques liées aux différents métiers de la direction. Il en va de même pour les inspecteurs établissant les rapports de la mission inspection.

Concernant le point 4, le bilan des accidents fait apparaître qu'un tiers des accidents est dû à de mauvaises postures et à des gestes traumatisants.

Suivent le port de charge, les chutes de plein pied et les chocs avec des éléments fixes ou mobiles.

Aussi, des formations adaptées doivent impérativement être mises en place **plus régulièrement** pour que les agents prennent conscience des risques encourus s'ils ne respectent pas les consignes.

Les bilans de typologie ne sont pas suffisamment précis :

- au SEJ 17 accidents sur 79 ne sont pas identifiés
- au SAB 14 accidents sur 67 ne sont pas identifiés
- au service des cimetières 24 accidents sur 55 ne sont pas codifiés
- au SPL 6 accidents sur 18 soit 1/3.

Seul le STVA nous donne une image claire des typologies.

Il serait peut-être judicieux de faire un formulaire précisant toute les typologies d'accident afin que l'encadrement puisse remplir correctement les données via un document unique.

La **CFTC** vous remercie de votre attention

## La CFTC aux côtés de tous les agents

